

Règles du concours

Concours d'investissement communautaire Gratter et gagner de WestJet

RÈGLES DU CONCOURS

1. Le concours d'investissement communautaire Gratter et gagner (le concours) est mené par WestJet, société de l'Alberta (le commanditaire). Il débute à 5 h 30 (HNE) le 14 mai 2008 et se termine à 20 h (HNE) le 16 mai 2008 ou jusqu'à épuisement des stocks (la période de promotion). Les cartes à gratter (les cartes) seront mises à la disposition des participants sur place pendant la période de promotion.
2. **ADMISSIBILITÉ** : Pour participer et être admissible à gagner, le participant doit résider au Canada, avoir atteint l'âge de la majorité dans sa province ou son territoire de résidence et ne pas être un employé (ou une personne résidant avec un employé) du commanditaire, d'une filiale ou société affiliée ou agence publicitaire ou promotionnelle.
3. **COMMENT PARTICIPER** : Pendant la période de promotion, le commanditaire distribuera des cartes aux personnes se rendant au salon WestJet situé à Kanata Toyota 2500, Palladium Drive à Kanata (Ontario) pendant l'événement de loterie de l'hôpital d'Ottawa et du CHEO. Les participants (les participants) qui reçoivent une carte doivent gratter la case pour trouver un des prix cachés (les prix). Pour obtenir le prix, le participant doit lire les instructions ci-dessous. Limite d'une carte par personne par jour où les cartes sont offertes.
4. **AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT** : L'entrée au salon WestJet est gratuite et aucun achat n'est requis pour participer au concours ou gagner un prix.
5. **DESCRIPTION DES PRIX** : Il y a environ 10 000 prix à gagner, à savoir :

Grand prix

Trente-six (36) grands prix consistant en un aller-retour à la dernière minute pour une (1) personne depuis un aéroport canadien desservi par WestJet le plus proche de la résidence du gagnant vers un aéroport desservi par WestJet au Canada. Les taxes, les frais et les suppléments ne sont pas inclus et doivent être payés par une carte de crédit en règle, par le gagnant au moment de la réservation. Les réservations à l'égard des grands prix ne peuvent être faites que 14 jours avant le départ et les places sous réserve des disponibilités. La valeur maximale de chaque grand prix est de 1 300 \$ CA. Pour obtenir un grand prix, le titulaire de la carte doit envoyer un courriel incluant le code promotionnel et le numéro de l'offre indiqués sur la carte à l'adresse électronique située sur la carte au plus tard le 31 mai 2008.

Prix de crédits de vols de 100 \$ et 50 \$

Neuf cent quatre-vingt-six (996) prix de crédits de vol d'une valeur de 100 \$ peuvent être gagnés et utilisés en vue d'un aller-retour par un vol régulier de WestJet.

Huit mille neuf cent soixante-huit (8968) prix de crédits de vol d'une valeur de 50 \$ peuvent être gagnés et utilisés en vue d'un aller-retour par un vol régulier de WestJet.

Pour obtenir le crédit de vol, le code promotionnel et le numéro de l'offre, situés sur la carte, sont requis au moment de faire la réservation.

6. **RESTRICTIONS À L'ÉGARD DES PRIX** : Les prix sont valables uniquement à l'égard de nouvelles réservations faites après que le gagnant ait effectivement reçu le prix, pour un aller-retour effectué avant le 12 décembre 2008, sous réserve des disponibilités. Les prix ne sont pas valables pour les vols partant après cette date et aucune prolongation de la date d'expiration n'est permise. Les périodes de pointe, tels que les congés fériés, les week-ends prolongés et les périodes d'interdiction de la société aérienne ne sont pas permises à l'égard des prix. Les prix sont cessibles (avant la réservation) moyennant des frais de transfert.

Les réservations à l'égard des grands prix ne peuvent être faites plus de 14 jours avant le départ et les places sont sous réserve des disponibilités et de l'espace promotionnel. Les gagnants des prix doivent payer eux-mêmes les frais de transport entre l'aéroport et leur résidence ainsi que toutes les autres dépenses non précisées dans la présente. Les modifications aux vols ou aux noms des passagers ne sont pas permises après la confirmation de la réservation.

Les crédits de vols peuvent être utilisés au moment de l'achat d'allers-retours par des vols réguliers de WestJet aux tarifs affichés, sauf les soldes de places. Les crédits de vols ne peuvent être utilisés qu'une seule fois et ne peuvent pas être utilisés pour des vols non-payants, en attente, ou faits à l'égard de tarifs FAM, TA, de groupe, ou spécialisées, de tarifs promotionnels ou des vols réservés auprès de WestJet Vacations, de partenaires aériens ou de vols nolisés de WestJet, ou encore à l'égard de miles de récompense AIR MILES.

Les prix doivent être acceptés tels qu'ils sont offerts et ne peuvent pas être remplacés, transférés ou échangés contre de l'argent, un crédit ou un prix de substitution, sauf à la seule discrétion du commanditaire. Le commanditaire se réserve le droit de substituer un prix de valeur égale ou supérieure. Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé dans l'éventualité où le prix n'est pas accepté. Les prix ne peuvent pas être jumelés à une autre offre promotionnelle ou autres offres du commanditaire.

Les vols sont sous réserve des disponibilités, des périodes d'interdiction, des restrictions et règlements du gouvernement, de la société aérienne, de l'aéroport et autres restrictions et règlements à l'égard des transports. Le commanditaire décline toute responsabilité à l'égard des retards, des reports, des interruptions, des changements ou annulations de vols, peu importe la raison, et le gagnant ne recevra aucun dédommagement dans le cas d'un tel retard, annulation ou autre événement décrit aux présentes. Il peut y avoir d'autres restrictions.

7. **LES CHANCES DE GAGNER** : Au début de la période de promotion, les chances générales de gagner un grand prix sont une (1) sur 10 000; les chances approximatives moyennes de gagner un crédit de vol de 100 \$ sont de une (1) sur 9 964; et les chances approximatives générales de gagner un crédit de vol de 50 \$ sont de une (1) sur 8 968. Limite de trois prix par personne/ménage pendant la période de promotion. Le nombre de prix à gagner au concours baissera pendant la période de promotion au fur et à mesure qu'ils sont décernés ou attribués autrement selon les présentes règles.

COMMENT OBTENIR UN PRIX : Les participants de grands prix doivent envoyer un courriel, incluant le code promotionnel et le numéro de l'offre indiqués sur la carte à wjcommunitycare@westjet.com avant le 31 mai 2008. Les participants doivent répondre correctement à une question d'habileté mathématique sans aide électronique, mécanique ou autre. La question sera soumise à la date et à l'heure déterminée par le commanditaire à son seul gré. Les gagnants doivent ensuite remplir et signer une déclaration et renonciation confirmant le respect des règles, l'acceptation du prix attribué sans substitution et qu'il dégage le commanditaire, ses sociétés affiliés et liées, ses agences publicitaires et promotionnelles, de même que ses actionnaires, administrateurs, dirigeants, employés, agents, représentants, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement les personnes dégagees) de toute responsabilité à l'égard du prix ou du concours. La déclaration et la

renonciation doivent être signées et retournées dans les 14 jours suivant l'avis à cette fin, à défaut de quoi le prix ne sera pas attribué.

Les participants qui gagnent des crédits de vols doivent appeler au 1(866) 372-1966, fournir le code promotionnel et numéro de l'offre indiqués sur la carte et répondre correctement à une question d'habileté mathématique sans aide électronique, mécanique ou autre.

GÉNÉRALITÉS

8. En s'inscrivant au concours, les participants acceptent d'être liés par les règles du concours (les « règles ») pouvant changer sans avis et les décisions du commanditaire, qui sont finales. Les participants accordent au commanditaire le droit, mais pas l'obligation d'utiliser leur image respective photographiée, filmée ou enregistrée, de même que de leur nom et ville de résidence pour les fins de toute campagne publicitaire liée au concours sans autre avis ou rémunération.
9. Toutes les cartes sont vérifiées et automatiquement annulées si elles n'ont pas été obtenues par les moyens légitimes, ou si elles ont été altérées, forgées, oblitérées, mutilées, trafiquées ou si elles sont inhabituelles de quelque manière que ce soit. La responsabilité à l'égard d'une carte inhabituelle se limite au remplacement de la carte. L'attribution du prix est sous réserve de la vérification de la validité et de l'admissibilité. Si, en raison de l'impression ou d'une autre erreur, plus de prix sont réclamés qu'il est prévu dans les présentes règles, alors ce concours sera terminé et le reste des prix annoncés sera tiré au hasard parmi les candidats admissibles. Le commanditaire ne sera en aucun cas pas tenu d'attribuer plus de prix que le nombre précisé dans les présentes règles.
10. L'admissibilité de tous les gagnants potentiels est sous réserve de vérification par le commanditaire. Les gagnants seront déterminés par le commanditaire dont les décisions relatives à ce concours et à l'attribution des prix sont finales. Aucune correspondance ne sera échangée sauf avec les gagnants. Le concours est soumis à l'ensemble des lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.
11. Le commanditaire (i) ne fait aucune déclaration ni n'offre aucune garantie, quelle qu'elle soit concernant un prix, (ii) n'offre aucune garantie implicite, et (iii) décline toute responsabilité à l'égard des préjudices, pertes ou dommages de toute nature résultant de l'acceptation ou de l'utilisation d'un prix, du voyage s'y rapportant ou de la participation au concours.
12. Le concours est tenu conformément aux présentes règles, sous réserve de leur modification par le commanditaire. Le commanditaire se réserve le droit d'annuler ou de suspendre le présent concours ou de modifier les présentes règles en tout temps sans avis.
13. Le commanditaire décline toute responsabilité à l'égard d'un problème ou d'une défaillance technique d'un réseau ou d'une ligne téléphonique, d'un système informatique en ligne, d'un serveur, d'un fournisseur d'accès, d'un appareil informatique, d'un logiciel, du défaut de réception par le commanditaire d'un courriel ou d'un bulletin de participation, que ce défaut résulte d'une situation décrite ci-dessus ou de la faute d'une autre personne ou de la défaillance d'un ordinateur, d'un problème technique ou de la circulation congestionnée sur Internet ou un site Web, ou une combinaison quelconque de ce qui précède y compris tout préjudice ou dommage occasionné à l'ordinateur d'un participant ou d'une autre personne en raison du téléchargement ou du visionnement ou de l'écoute de tout matériel promotionnel. Toute tentative d'endommager volontairement un site Web, ou de nuire à la tenue légitime du présent concours constitue une violation des lois criminelles et civiles. Dans l'éventualité où de telles tentatives seraient faites, le commanditaire se réserve le droit d'exercer contre le ou les contrevenants des recours et de leur réclamer des dommages-intérêts dans la mesure permise par la loi, y compris des poursuites pénales. Le commanditaire décline toute responsabilité à l'égard des erreurs typographiques ou d'autres erreurs commises dans le cadre de l'offre ou de l'administration du présent concours, y compris, notamment, des erreurs contenues dans

la publicité et les règles, de même que celles qui surviennent dans le choix du gagnant ou les annonces s'y rapportant ou dans le cadre de la distribution des prix.

14. Le commanditaire utilisera vos renseignements personnels aux fins de la tenue du présent concours conformément à sa politique de protection de la vie privée, qui peut être consultée à <http://www.westjet.com> et aux lois en vigueur. Le commanditaire peut également utiliser ou divulguer vos renseignements personnels pour les autres fins pour lesquelles vous avez donné votre consentement.